



Projet Renvoyé Spécial PJJ 2015-2016

KIT PEDAGOGIQUE PJJ

Livret d'accompagnement

Maison des journalistes 2016

Introduction.....	3
Architecture du kit.....	5

QUIZZ : Entrée en action.....6

1. Journalisme et liberté d'expression

Carte de RSF.....	8
Vidéo «Info ou Intox ?».....	9
Quizz: «Paroles célèbres».....	10
Quizz «Images du monde».....	11
Dossier «Liberté de la presse et liberté d'expression».....	12
Glossaire «Journalisme».....	13
Jeu des 4 familles.....	14

2. Parcours d'exil

Présentation MDJ.....	16
Diaporama MDJ.....	17
Bande dessinée.....	18
Diaporama Yarmouk / Paris.....	19
Film «La Rebelle de Raqqa».....	20
Glossaire «Droits d'asile».....	21

3. Tolérance et Laïcité

Encadrement historique, juridique, socio-politique.....	23
Citations célèbres.....	24
Quizz «Tolérance et Laïcité».....	25
La liberté d'expression et religion en dessins.....	26

4. Activités +

Choisissez le bon mot.....	28
Jeu de rôle «La conférence de presse».....	29

5. Pour aller plus loin...

Références numériques.....	31
----------------------------	----

Partenaires.....	32
-------------------------	-----------

Collaborations.....	33
----------------------------	-----------

Contactez-nous.....	34
----------------------------	-----------

Cette année, la Maison des journalistes lance le projet Renvoyé Spécial PJJ en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de la Justice. L'objectif est d'amener les jeunes placés sous protection judiciaire à mieux comprendre le monde qui les entoure et les sensibiliser à la tolérance, au vivre ensemble, à la liberté d'expression.

Un kit pédagogique est mis à disposition des formateurs et des jeunes. Il comprend des documents interactifs accessibles à partir du site internet de la Maison des journalistes (www.maison-des-journalistes.org) : box rouge sur la page d'accueil, à droite: code d'accès à taper pour en afficher les outils) et des supports matériels (exposition, cartes de la situation de la presse, films documentaires etc). Tous ces outils permettront aux formateurs des structures de la PJJ d'ouvrir un dialogue constructif et objectif avec les jeunes sur des questions de société actuelles et sur la situation des journalistes dans le monde. Cela sera également un moment de partage ludique dont la finalité est l'éveil de conscience citoyenne.

Trois thèmes y sont abordés :

1. Le journalisme et la liberté d'expression
2. La vie en exil
3. La tolérance et la laïcité

KIT PÉDAGOGIQUE

RENVOYÉ SPÉCIAL PJJ

L'accès au kit pédagogique de la MDJ est soumis à des conditions particulières dans le cadre d'un partenariat spécifique.

Username

Mot de Passe

Se souvenir de moi

Connexion →

Renvoyé Spécial

Chaque thème comporte des dossiers d'approfondissement et des exercices tels que des quizz pédagogiques, ou bien des jeux en ligne, ou bien des citations et des informations importantes – sous formes de médias divers - relatives aux notions développées dans chaque partie.

Le kit pédagogique s'ouvre par un quizz introductif.

Le nombre de participants dans la plupart des jeux est illimité, s'il est déterminé par un nombre bien précis celui-ci est indiqué dans la page du kit afférente au jeu.

Le matériel utilisé sera : un tableau blanc, un ordinateur connecté à internet, un vidéoprojecteur, des enceintes et des cahiers pour la prise de notes.

Le niveau de difficulté des outils est indiquée à travers des plumes rouges : 

Pour accéder à chaque exercice il faudrait remplir un bref formulaire d'admission pour nos référencement.

Votre Nom*

Votre Prénom*

Votre e-mail*

Votre code postal*

Année de naissance*

Démarrer le quizz

Quizz «Entrée en action» (*)

1. Journalisme et liberté d'expression

- 1.2. Carte du classement mondial de la liberté de la presse
- 1.3. Vidéo «Info ou Intox ?»
- 1.4. Deux Quizz (*) :
«Paroles célèbres» et «Images du monde»
- 1.5. Dossier «Liberté de la presse et liberté d'expression»
- 1.6. Glossaire «Journalisme»
- 1.7. Jeu des 4 familles (*)

2. Parcours d'exil

- 2.1. Présentation MDJ
- 2.2. Bande dessinée
- 2.3. Diaporama MDJ

- 2.4. Diaporama «Yarmouk / Paris»
- 2.5. Vidéo «La Rebelle de Raqqa»
- 2.6. Glossaire «Droits d'asile»

3. Tolérance et Laïcité

- 3.1. Encadrement historique, juridique, socio-politique
- 3.2. Citations célèbres
- 3.3. Quizz «Tolérance et Laïcité» (*)
- 3.4. La liberté d'expression et religion en dessins (*)

4. Activités +

- 4.1. Choisissez le bon mot...(*)
- 4.2. Jeu de rôle «La conférence de presse» (*)

5. Pour aller plus loin...

- 5.1. Références numériques

(*) Ce symbole signale qu'il s'agit d'un exercice

Quizz «Entrée en action»

Durée :

Un peu plus d'une dizaine de minutes

Difficulté :



Thèmes abordés :

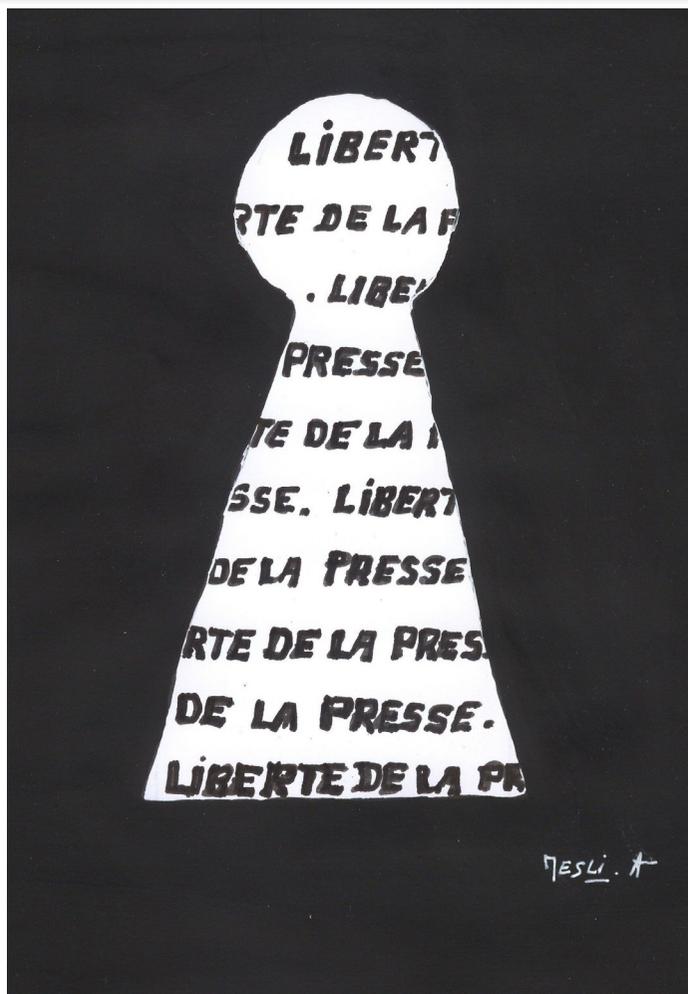
La liberté de la presse et la liberté d'expression / L'exil / La tolérance et la laïcité

Présentation :

Ce quizz de 20 questions permet une introduction, par des chiffres et des faits marquants, aux grands thèmes du kit pédagogique, ceux du journalisme et de la liberté d'expression, de l'exil et de la tolérance et la laïcité.

Objectif :

Se familiariser aux thèmes du kit, grâce à des informations qui frappent l'imagination du joueur.



Suggestions de réflexion :

- Inciter les jeunes à la réflexion sur ce que représente de manière générale la liberté en tant que droit fondamental.
- Illustrer les chiffres du quizz de la manière la plus concrète ; pour le classement Reporters sans frontières de la Liberté de la presse dans le monde, montrer sur quoi ces chiffres se basent (par ex. la situation politique du pays).
- Montrer le site de la Maison des journalistes pour apporter un complément visuel et interactif aux questions posées sur la fonction de cette association.
- Souligner les sources présentes dans les questions et éventuellement les utiliser.
- Regarder ensemble les réponses qui ont été les plus choisies et réfléchir sur pourquoi elles ont été incorrectes.

1. Journalisme et liberté d'expression

Dans la partie « Journalisme et liberté d'expression », l'utilisateur a à sa disposition une carte animée de Reporters sans frontières qui montre l'état de la liberté de la presse dans le monde aujourd'hui. Il peut aussi visionner une vidéo produite par France 24 qui dénonce, de manière ludique, les intox présentes sur internet. Ce document donne aux jeunes des outils pour comprendre la construction et la diffusion d'une information

fiable. Le quizz « Paroles célèbres » incite à la réflexion, celui d'« Images du monde » permet de s'entraîner au décodage de photos. Enfin, un dossier sur la liberté de la presse et d'expression, ainsi qu'un glossaire sur le journalisme, complètent cette première thématique avec un jeu des 4 familles où l'on invite les participants à remettre des mots clés relatifs à des domaines spécifiques.

Présentation :

Cette carte a été établie par Reporters sans frontières pour montrer le classement de la liberté de la presse des pays dans le monde.

Thème abordé :

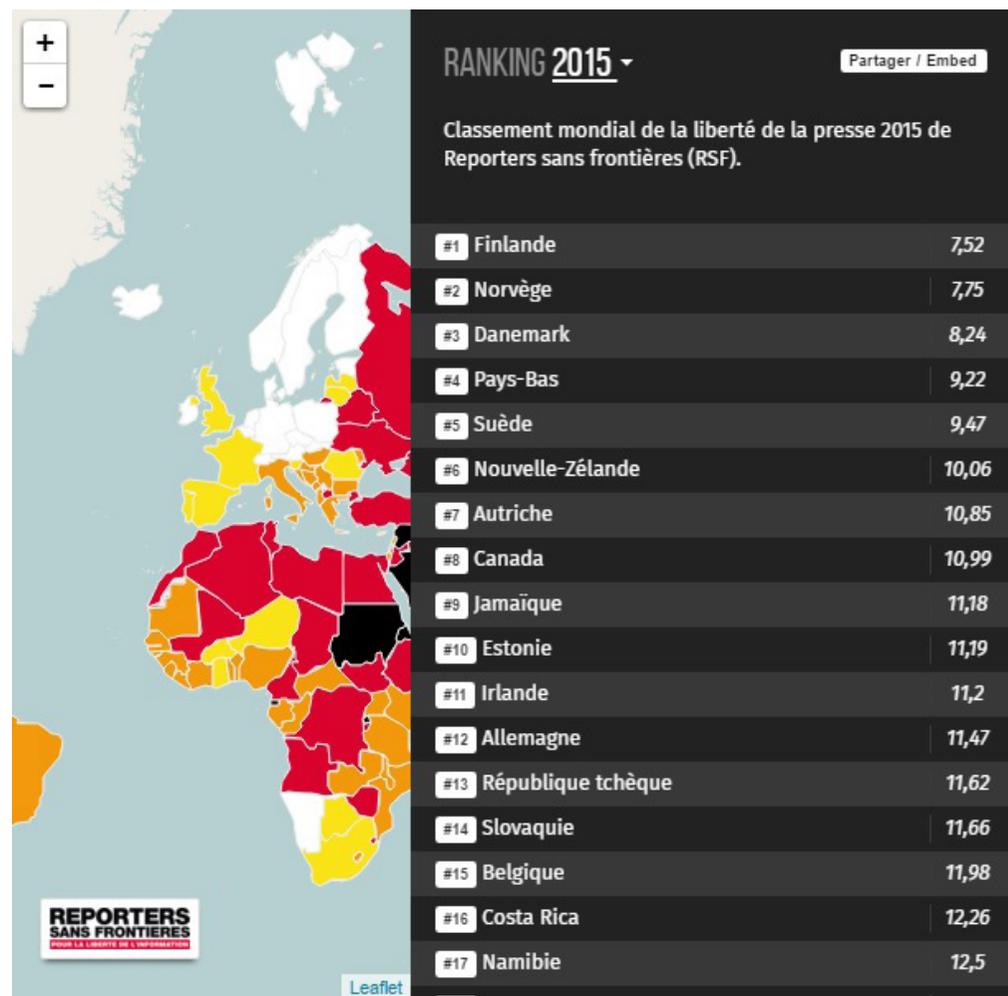
La liberté de la presse et la liberté d'expression

Objectif :

Être familiarisé de manière interactive avec les différents pays de la carte, et s'interroger sur les raisons pour lesquelles tel ou tel pays est classé ainsi.

Suggestions de réflexion :

- Faire le parallèle entre la situation économique et la situation politique des pays les plus menacés par rapport à ceux qui le sont le moins.
- Dans le cas où une rencontre avec un journaliste de la MDJ est prévue, le journaliste pourra utiliser cet outil pour présenter son pays sur la carte et introduire brièvement les raisons pour lesquelles il a été menacé.



Vidéo «Info ou Intox ?»

Crédits :

Vidéo par Ségolène MALTERRE, Wassim NASR diffusée sur France 24.

Durée :

7 minutes

Introduction :

Présentée par Segolène Malterre et Wassim Nasr qui détaillent les différentes techniques d'intox via principalement Internet. Ils prennent plusieurs exemples, en se basant sur des événements marquant et en leur rapprochant des thèses de complot qui ont principalement fleuri sur le net. (Charlie Hebdo, images trafiquées...)



Objectif :

Montrer aux jeunes pourquoi telle information sera plus vraie qu'une autre, les inciter à faire marcher leur esprit critique sans tomber dans la paranoïa.

Suggestions de réflexion :

- Réfléchir sur comment lutter efficacement contre les intox du web.
- Réfléchir sur les attitudes à adopter face à des vidéos de propagande.
- Trouver les bonnes questions.
- Ne pas s'opposer brutalement aux personnes qui exposent ces théories.
- Proposer un jeu de rôle : d'un côté les bons journalistes, ou les lecteurs avertis, d'un autre des faux informateurs.
- S'interroger pour savoir qui a déjà vu ou partagé des thèses complotistes et pourquoi.

Quizz *Paroles célèbres*

Durée :

un peu moins d'une dizaine de minutes

Difficulté :



Thèmes abordés :

La liberté de la presse et la liberté d'expression / La tolérance et la laïcité

Présentation :

Ce quizz de 20 questions propose des bribes de pensées de personnalités célèbres, sous forme de citations. Il s'agit de lier ces paroles célèbres à leurs auteurs.

Objectif :

Ce quizz permet d'être familiarisé avec des figures célèbres qui ont participé à l'histoire de notre monde, et ce en rapport avec des notions-clés kit.

Suggestions de réflexion :

- Trouver des portraits visuels pour illustrer la connaissance de ces figures célèbres.
- Présenter brièvement chaque personnalité susceptible de correspondre à ces citations, pour que les jeunes soient plus à mêmes d'associer les citations justes.
- Faire chercher aux jeunes plus d'informations sur une citation en particulier sur son auteur, et faire une présentation sous forme d'exposé de celui-ci.

Question 1 sur 20

La liberté n'est pas de faire ce qu'on veut, mais ce qu'on a le droit de faire.

- Françoise Sagan
- Victor Cousin
- Mario Vargas Llosa
- Voltaire

Correct

Réponse B. Victor Cousin. Philosophe et homme politique français, Victor Cousin est né à Paris le 28 novembre 1792 et mort à Cannes le 14 janvier 1867. Il est considéré en France comme l'initiateur de l'étude de l'histoire de la philosophie. Il est également considéré, plus globalement, comme le réformateur de l'enseignement philosophique dans les Lycées.

Suivant

Quizz «Images du monde»

Question 1 sur 15

Où a été prise cette photo ?



- Dans le désert du Sahara
- Dans la mer Méditerranée
- Sur la plage d'Omaha Beach
- Dans les sables mouvants du Mali

Correct
©Robert Capa /Magnum

Réponse C. Sur la plage d'Omaha Beach : Le 6 juin 1944, Robert Capa est le seul photographe (travaillant pour Life) présent lors du débarquement allié en Normandie, sur la plage d'Omaha Beach, dans le secteur désigné "Easy Red" face à Colleville-sur-Mer. Aux côtés des soldats, il prend 119 photos. Malheureusement, un laborantin de Life, pressé par le temps (les photos sont arrivées juste avant le bouclage), ferme en hâte la porte de l'appareil de séchage. L'émulsion des pellicules fond. Au final, il ne restera que 11 photos à peu près acceptables.

Durée :

un peu moins de 10 minutes.

Difficulté :

Thèmes abordés :

La liberté de la presse et la liberté d'expression / L'exil

Présentation :

Ce quizz de 15 questions montre des moments clés de l'Histoire de notre monde contemporain sous forme de photos de presse.

Objectif :

Ce quizz permet de montrer, de manière très visuelle, des moments importants de notre Histoire et de l'actualité contemporaine. Il s'agit de deviner dans quel contexte ces photos ont été prises, dans quel magazine célèbre elles ont figuré, ou bien même quel titre ou quelle occasion en particulier les a rendues célèbres.

Suggestions de réflexion :

- Essayer de se mettre à la place du photographe et analyser quels sont les éléments de la photo qui font d'elle un témoin privilégié du moment saisi en question.
- Faire des recherches sur ce qu'est le World Press Photo, dont beaucoup de photos sont extraites.
- Poser des questions aux jeunes sur ce qu'est selon eux, par conséquent, le rôle dans la société du photoreporter ?

Présentation :

Ce dossier regroupe différents outils d'information relatifs à la liberté de la presse et à la liberté d'expression. Il est constitué de 18 sous-dossiers qui abordent chacun en détail des thèmes variés pour faire le tour de ces deux notions.

Thème abordé :

Liberté de la presse et liberté d'expression

Objectif :

Avoir des outils de référence, historiques ou bien pratiques, sur lesquels s'appuyer lorsque des questions précises sont posées.

Suggestions de réflexion :

- En amont de la rencontre, essayer de relier certaines informations disponibles dans ces sous-dossiers au parcours du journaliste qui va être rencontré (par ex. sur l'histoire de la presse dans son pays)
- Envoyer ces questions au journaliste pour que la rencontre puisse être préparée de manière plus ciblée.



Jeu de quatre famille

Les mots techniques du métier de journaliste (sélectionnez 10 réponses)

Cible	Fuite d'informations
Attaque	Blogueur
Brève	Dessinateur de presse
Bouclage	Paparazzi
JRI	Dossier de presse
Edito	Légende
Chapeau	Lectorat
Accrochage	Scoop
Angle	Reportage

Durée :

un peu plus de 5 minutes

Difficulté :



Thèmes abordés :

La liberté de la presse et la liberté d'expression / L'exil

Présentation :

Ce jeu permet d'associer 10 termes clés dans chacune des 4 familles-thèmes : celle des mots techniques du métier de journaliste, celle de l'univers des médias, celle des acteurs de la presse et enfin celle de la morale, du pouvoir et des risques du métier.

Objectif :

Connaître plus en détails le vocabulaire relatif à l'univers des médias.

Suggestions de réflexion :

- Demander aux jeunes de citer un exemple relatif à deux ou trois mots clés dans chacune des familles-thèmes.
- Elaborer une réflexion sur l'importance d'un vocabulaire ciblé dans le métier de journaliste.

2. Parcours d'exil

La deuxième partie de ce kit, intitulée « Parcours d'exil » comporte : un diaporama, une bande dessinée, une o qui retracent l'itinéraire d'un(e) journaliste exilé(e), un glossaire sur les droits d'asile, une présentation de la Maison des journalistes, associée elle-aussi à un diaporama. Ces outils permettent de mieux comprendre le parcours des journalistes exilés avec l'exemple de ceux qui ont été accueillis en France par la Maison des journalistes.

Presentation de la MDJ

Présentation :

La Maison des journalistes est ici présentée dans ses fonctions et ses missions.

Vous trouverez également le témoignage de Rana ZEID, une journaliste syro-palestinienne, sur ce que représente cet endroit pour elle.

Thèmes abordés :

Journalisme et liberté d'expression / L'exil / Tolérance et Laïcité

Objectif :

Introduire la Maison des journalistes à travers ses différentes missions, et avoir un regard plus personnel sur ce qu'elle représente à travers le regard d'un exilé.

Suggestions de réflexion :

- Utiliser cette présentation pour surfer sur le site internet de la Maison des journalistes et obtenir plus d'informations visuelles dessus.
- Visualiser les vidéos présentes sur le site et essayer de réfléchir sur la fonction de l'endroit pour ces journalistes en particulier.
- Dans le cas une rencontre avec un journaliste de la MDJ est prévue, faire parler le journaliste présent sur ce que représente la Maison des journalistes pour lui.



Crédits :

Maison des journalistes

Durée :

5 minutes

Introduction :

La vidéo montre les photos des journalistes réfugiés à la MDJ, avec à chaque fois un témoignage explicatif de leur situation.

Objectif :

Un témoignage pour comprendre la vie des journalistes en exil.

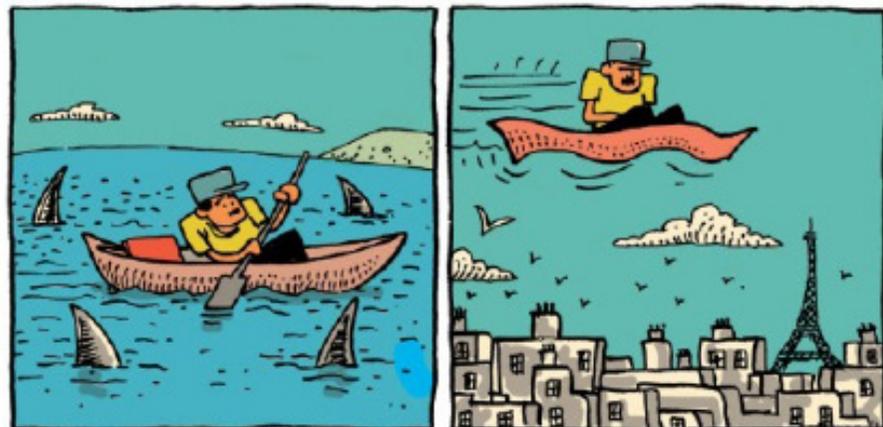
Suggestions de réflexion :

- Expliquer le fonctionnement de la Maison des journalistes (www.maisondesjournalistes.org)
- Pourquoi c'est important d'accueillir les exilés : solidarité, justice sociale, liberté...
- Appuyer les témoignages des journalistes en détaillant leur profil. ([page de la rédaction](#) de L'œil de l'exilé)
- Essayer de se concentrer sur les causes de tel ou tel exil.
- Regarder quel est le dénominateur commun à chaque histoire.
- Réfléchir sur pourquoi il faut défendre la liberté d'expression, la liberté de parole, de presse.



Bande dessinée

PARCOURS D'EXIL



Présentation :

Cette bande dessinée retrace le parcours d'un exilé, du départ de son pays à sa reconstruction personnelle et professionnelle quelques années plus tard en France, grâce à l'obtention de son statut de réfugié politique.

Thème abordé :

L'exil

Objectif :

Montrer, visuellement par le ressort du dessin et de l'humour, les différentes étapes du parcours d'un journaliste exilé.

Suggestion de réflexions :

- Une case de la bande dessinée montre l'entretien du réfugié à l'OFPRA et la réaction de celui qui lui fait passer l'entretien est pointée du doigt sarcastiquement : réfléchir sur l'ethnocentrisme de la position de la France dans son regard sur les réfugiés.
- Faire un lien avec l'actualité : sur la difficulté, de manière générale, que les réfugiés connaissent dans leur trajet pour arriver en France.

Diaporama «Yarmouk / Paris»

Durée :

Un peu moins de 6 minutes.

Introduction :

La vidéo commence par un diaporama de comparaison entre Yarmouk (camp de réfugiés palestiniens, près de Damas, la capitale syrienne, créé en 1957 pour accueillir les palestiniens fuyant la guerre) et Paris. La vidéo continue avec le témoignage d'un réfugié Palestinien de Yarmouk (M.) qui a fui au Liban, puis en France .

Crédits :

Maison des journalistes. Réalisé en 2014 par Valérie Rohart, grâce aux photos de Ammar Abd Rabbo et Valérie Rohart.

Objectif :

Le diaporama met en relief les disparités entre une ville libre et en paix (Paris) et un pays en guerre presque complètement en ruines (Syrie).

Suggestions de réflexion :

- Se pencher sur la vie de M. trois fois réfugié. Montrer que la guerre n'entraîne que des pertes ou des problèmes. Expliquer la situation de la Syrie = touchée par la dictature, l'invasion de Daesh...
- Réfléchir sur pourquoi garder l'anonymat en France.
- Montrer l'importance de se battre pour la liberté d'expression,

et la liberté de manière générale. Mais que cela engendre des complications et que c'est pour ça que des organisations comme la MDJ existent.

- Expliquer comment on peut soutenir au mieux ces gens qui souffrent.
- Montrer en quoi la vie en Syrie peut-être impossible et dangereuse et pourquoi on accueille des réfugiés.
- Rappeler la situation en Palestine et en Israël.



Vidéo «La Rebelle de Raqqa»

Crédits :

“La Rebelle de Raqqa”, est un reportage de Claire Billet et Lyana Saleh, diffusé initialement sur la chaîne France 24, en mars 2015.

Durée :

23 minutes

Introduction :

Le reportage suit le quotidien de Haya El-Ali, une jeune femme Syrienne de 26 ans réfugiée à Paris, à la MDJ depuis septembre 2014. Auparavant, elle était en Syrie, elle vivait à Raqqa, ville que l'État Islamique considère comme sa capitale. Pour démontrer l'envergure et l'horreur de la vie sous Daesh, elle a réalisé, au péril de sa vie un documentaire, tourné en caméra cachée (installée dans son sac à main).

REPORTERS

L'exil à Paris
d'une rebelle
de Raqqa



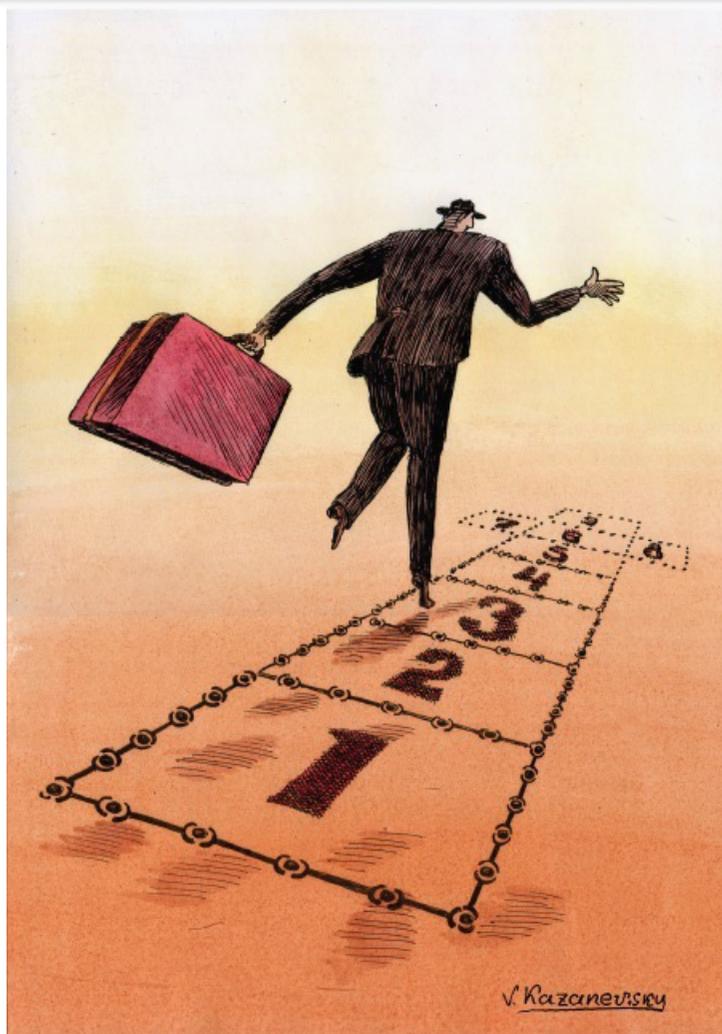
Objectif :

Montrer la vie à Raqqa, occupée par l'État Islamique, raconter l'histoire d'une jeune journaliste indépendante sous Daesh, et lors de son exil en France.

Suggestions de réflexion :

1. S'arrêter sur le début du reportage où on voit la situation à Raqqa :
 - Réfléchir sur la place données aux femmes.
 - Aborder le sujet des français qui sont partis rejoindre Daesh.
 - Quid de la liberté d'expression dans un régime aussi répressif.
2. Le documentaire se porte ensuite sur la vie de Haya à Paris. Sans sa famille, pays qui l'a accueilli mais dont elle ne parle pas la langue.
 - Réfléchir sur comment aider au mieux les réfugiés.
 - Réfléchir sur comment soutenir ceux qui défendent leur liberté.
 - Réfléchir sur ce qu'implique la condition de réfugié.
 - Réfléchir à comment réussir à surmonter son statut d'apatride. (psychologiquement)
3. Se concentrer sur les relations avec son ami syrien. Il a été torturé :
 - Expliquer ce qu'est la torture et en quoi c'est inhumain.
 - Bannissement de la torture (1948 DUDH)
 - Les organisations actives pour bannir la torture dans le monde (Amnesty...)

Glossaire «Droits d’asile»



Présentation :

Ce glossaire propose une liste détaillée du vocabulaire relatif aux droits d’asile.

Thème abordé :

L’exil

Objectif :

Être familiarisé avec des termes spécialisés qui peuvent ne pas être connus du grand public.

Suggestions de réflexion :

- Etudier en détail cette liste pour la préparation de deux jeux portés sur le vocabulaire : le « Jeu des 4 familles » et le jeu « Choisissez le bon mot ».

3. Tolérance et Laïcité

La troisième partie porte sur les notions de « Tolérance et Laïcité ». Elle contient un cadre historique, socio-politique et juridique, un quizz pédagogique et des exercices proposés par *Cartooning for Peace*, pour mieux mettre en situation ces notions. Elle comporte aussi des citations de personnes célèbres.

Enfin, le kit se termine par une partie dédiée aux *Activités* + à découvrir.

Pour aller plus loin, une sitographie est disponible à la fin de ce kit.



LE KIT EN DÉTAILS

Encadrement historique, juridique et socio-politique

Présentation :

Cette section du kit permet d'obtenir des informations détaillées sur des notions d'actualité, très débattues de nos jours, et pas toujours bien définies : la tolérance et la laïcité.

Thème abordé :

Tolérance et Laïcité

Objectif :

Permettre la connaissance plus en détails de ces termes. Utiliser cette section en tant que référence pour leur sens.

Suggestions de réflexion :

- Souligner les dates importantes relatives à l'histoire de ces termes et interroger les jeunes sur les périodes importantes de l'Histoire de France qu'ils connaissent : essayer de voir en quoi les deux sont corrélés. (par ex. Réfléchir sur ce en quoi la Révolution Française a pu être reliée au développement de la tolérance ou de la laïcité.)
- S'interroger sur le rôle de l'UNESCO et sur leur connaissance de cette organisation. Réfléchir sur son rôle dans le développement de la tolérance de par le monde.
- Poser une autre question éventuellement plus générale pour savoir si la tolérance, selon eux, va de pair avec l'éducation.



Loi du 9 août 1879 relative à l'établissement des écoles normales primaires.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté. Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1^{er}. - Tout département devra être pourvu d'une école normale d'instituteurs et d'une école normale d'institutrices, suffisantes pour assurer le recrutement de ses instituteurs communaux et de ses institutrices communales.

Ces établissements devront être installés dans le laps de quatre ans, à partir de la promulgation de la présente loi.

Un décret du Président de la République pourra, sur l'avis conforme du conseil supérieur de l'instruction publique, autoriser deux départements à s'unir pour fonder et entretenir en commun, soit l'une ou l'autre de leurs écoles normales, soit toutes les deux. Les départements procéderont, dans ce cas, conformément aux dispositions des articles 89 et 90 de la loi du 10 août 1871 sur les conseils généraux.

Art. 2. - L'installation première et l'entretien annuel des écoles normales primaires sont des dépenses obligatoires pour les départements.

Art. 3. - Les dépenses de loyer, de mobilier et d'entretien des bâtiments des écoles normales primaires seront imputées sur les ressources du budget ordinaire, dans les conditions indiquées

sous articles 60 (1^{er} §) et 61 (1^{er} §) de la loi du 10 août 1871.

Art. 4. - Il est pourvu aux dépenses scolaires annuelles des écoles normales primaires au moyen des centimes spéciaux affectés au service de l'enseignement primaire ; l'inscription d'office au budget départemental pourra être faite par le ministre compétent.

Si ces ressources ne suffisent pas, le ministre de l'instruction publique accordera une subvention dans les conditions déterminées par le quatrième paragraphe de l'article 40 de la loi du 15 mars 1850.

Art. 5. - En outre des subventions qui pourront leur être accordées pour la construction et l'installation de leurs écoles normales, en considération de leur situation pécuniaire et de leurs sacrifices, les départements pourront être admis à participer à l'avance de 60 000 000 indiquée au deuxième paragraphe de l'article 1^{er} de la loi instituant la caisse pour la construction des écoles.

Les plans et devis des constructions ou des aménagements projetés devront être soumis à l'approbation du ministre de l'instruction publique.

Lorsque les demandes d'emprunt suront été reconnues admissibles, les emprunts en pourront avoir lieu que s'ils sont autorisés conformément aux lois en vigueur.

Art. 6. - Les avances aux départements seront faites pour trente

et un an au plus. Elles seront remboursées à la caisse pour la construction des écoles au moyen du versement semestriel d'une somme de 2 fr. 50 c. par chaque 100 fr. empruntés. Ce versement, continué pendant soixante-deux semestres, libérera le département en intérêt et amortissement. Des termes de remboursement plus courts pourront être stipulés. Dans ce cas, les versements semestriels devront être calculés de manière à tenir compte à la caisse, en outre de l'amortissement, d'un intérêt fixe à 3 pour 100 l'an.

Art. 7. - Il sera passé, entre la caisse pour la construction des écoles et les départements dûment autorisés à contracter des emprunts, des traités particuliers réglant la quotité et les termes d'exigibilité des avances consenties par la caisse, ainsi que les conditions de remboursement de ces avances.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 9 août 1879.

JULES GREVY.

Par le Président de la République :
Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts :

JULES FERRY.

Fac-similé du Journal officiel du 10 août 1879

Citations célèbres

Crédits :

Maison des journalistes

Difficulté :



Durée :

10 minutes

Introduction :

Des personnages célèbres de l'Histoire parlent de la tolérance et de la laïcité, et ce sous forme de citations.

Objectif :

Permettre une mise en perspective de la tolérance et de la laïcité et aborder la pensée de personnages importants de notre Histoire, ainsi que la connaissance de qui ils sont.

Suggestions de réflexion :

- Utiliser cet outil préalablement au quizz «Phrases célèbres».
- Faire faire une recherche par les jeunes sur des personnages dont les citations leur ont plu, en faire un exposé.

*La seule règle qui soit originale aujourd'hui :
apprendre à vivre et à mourir,
et pour être homme, refuser d'être dieu.*

Albert Camus, extrait de L'Homme Révolté



Quizz «Tolérance et Laïcité»

Quizz Tolérance et Laïcité

Question 1 sur 10

1. Question

L'école est laïque parce qu'elle est libre

VRAI

FAUX

Correct

L'école est laïque parce qu'elle est publique. L'école **publique laïque** a la volonté de fonder une éducation nationale sur des notions du devoir et du droit (*loi du 28 mars 1882*). L'école publique laïque se définit par le fait qu'en dehors de tout programme obligatoire l'enseignement de tout dogme particulier y est banni.

Elle se définit par son caractère obligatoire et gratuit, par son principe démocratique, d'égalité et de liberté.

Suivant

Durée :

un peu plus d'une dizaine de minutes

Difficulté :



Présentation : Ce quizz de dix questions sous forme de «vrai» ou «faux» permet d'obtenir des informations détaillées sur les notions de tolérance et de laïcité.

Thème abordé :

Tolérance et Laïcité

Objectif :

Ce quizz permet de mettre en contexte ces notions afin de mieux les comprendre.

Suggestions de réflexion :

- Aller plus loin dans les cas de représentation des «vrai» ou «faux» : poser des questions pour mettre en situation des cas de tolérance et de laïcité dans le milieu des jeunes sous protection judiciaire.
- Développer des cas où la tolérance pourrait être plus respectée en société.
- Répéter le même exercice pour la laïcité.

La liberté d'expression et de religion en dessins

LA LIBERTÉ
D'EXPRESSION ET
LES RELIGIONS

Le dessinateur de presse observe l'actualité du monde et donne son opinion en dessins. Cela peut donc contrarier certaines personnes, notamment lorsque le dessinateur aborde la question du sacré et des religions. Peut-on alors parler et rire de tout, y compris des religions ?



- 1 Qui est ce personnage ?
- 2 Qui sont ces trois personnages ?
- 3 Décris ce personnage. Que symbolise-t-il ?

Les dessinateurs Kroff et Mix & Remix représentent dans ces deux dessins deux sujets qui peuvent être difficiles à aborder et parfois tabous (voir p.20) dans les religions juive et catholique.

Pour aller plus loin

Mix & Remix aborde dans son dessin la question du dessinateur de presse et des sujets qu'il peut ou ne peut pas traiter en dessins. Ici, il s'agit par exemple d'un cliché (voir p.30) sur les personnes juives. De son côté, le dessinateur Kroff parle de « respect pour toutes les religions » tout en faisant de l'humour au sujet de Jésus. Ces deux dessinateurs veulent donc montrer dans leurs dessins que certains tabous les empêchent parfois de dire et de représenter les choses au sujet des religions. Faire rire de quelque chose ne veut pas dire manquer de respect. L'humour est une façon de faire passer un message. Par ailleurs, faire rire des clichés établis est une façon de lutter contre ces images toutes faites.

En te référant aux panneaux 3 et 4 de l'exposition Cartooning for Peace cite un autre sujet qui peut être difficile à aborder pour un dessinateur de presse.



Sais-tu de quel pays est le drapeau en haut à droite ?

Dans ce dessin de Cheppatto, qui est le personnage de gauche et que fait-il ?

Qui est le groupe de personnes à droite du dessin ? Pourquoi protestent-ils ?

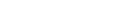
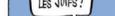
Dessins pour la paix 2014 - Carto

**AVOIR DU RESPECT POUR
TOUTES LES RELIGIONS**



Dessins pour la paix 2014 - Cartooning for peace

UN BEAU MÉTIER DANS UNE FRANCE IDEALE



Présentation :

Des dessins de presse au sujet de la liberté d'expression sont représentés et sont accompagnés de questions.

Thèmes abordés :

La liberté de la presse et la liberté d'expression / Tolérance et Laïcité

Objectif :

Savoir mieux lire un dessin de presse et comprendre l'usage de son humour satirique.

Suggestions de réflexion :

- Faire faire les exercices proposés à côté de l'image et se demander quel est par conséquent le rôle du dessinateur de presse dans son regard sur l'actualité.
- Réfléchir sur le rôle de l'association Cartooning for Peace.
- Demander aux jeunes de choisir un dessin de presse dans un journal et le présenter dans le même ordre que les questions posées.

4. Activités +

Choisissez le bon mot

Durée :

Un peu plus d'une dizaine de minutes

Difficulté :



Thèmes abordés :

La liberté de la presse et la liberté d'expression / L'exil

Présentation :

Des phrases contiennent plusieurs mots qui appartiennent aux glossaires du journaliste et de celui des droits d'asile. Il s'agit de choisir le mot adapté au sens de la phrase.

Objectif :

Mettre en contexte ces mots parfois durs à comprendre par une simple définition.

Suggestions de réflexion :

- Développer d'autres phrases à partir de ces mots clés.
- Développer des phrases à partir de certains mots clés du milieu de la PJJ. Demander aux jeunes par la suite d'élaborer une définition de ces mots.

CPJI

attaquer

blogueur

apatrides

fixeurs

CADA

interviewer

demandeurs d'asile

Jeu de rôle «La conférence de presse»

Durée :

Une journée voire deux jours.

Difficulté :



Thèmes abordés :

La liberté de la presse et la liberté d'expression / L'exil / Tolérance et Laïcité

Présentation :

Un jeu de rôle est organisé autour de l'élaboration d'une conférence de presse avec l'aide du journaliste de la Maison des journalistes.

Objectif :

Etre dans le rôle d'une des personnes clés d'une conférence de presse et s'essayer au débat d'idées.

Suggestions de réflexion :

- Réfléchir sur la perception du métier de journaliste lors de ce jeu.
- Aborder les difficultés rencontrées lors du jeu.



np

5. Pour aller plus loin...

Références numériques

Présentation :

Une liste des références en lignes utilisées entre autres pour l'élaboration de ce kit.

Thèmes abordés :

La liberté de la presse et la liberté d'expression / L'exil / Tolérance et Laïcité

Objectif :

Aller plus loin dans la connaissance des thèmes de ce kit.

Suggestion de réflexion :

- Prendre une ou deux références de cette sitographie et faire un petit compte-rendu de ce que le site propose en rapport avec un thème du kit.



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

La direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) « est chargée, dans le cadre de la compétence du Ministère de la justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre ». Le champ d'action de la DPJJ s'étend de la conception des normes et des cadres d'organisation, à la mise en œuvre et à la vérification de la qualité de ces mises en œuvre. La DPJJ est également en charge de la politique et gestion des ressources humaines, la politique de formation, du pilotage opérationnel et budgétaire. Plus concrètement, la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) est la direction de la justice des mineurs. A ce titre, elle :

- . contribue à la rédaction des textes concernant les mineurs délinquants ou en danger : projets de lois, décrets et divers textes d'organisation ;
- . apporte aux magistrats une aide permanente, pour les mineurs délinquants comme pour les mineurs en danger, notamment par des mesures dites « d'investigation » permettant d'évaluer la situation des mineurs ;
- . met en œuvre les décisions des tribunaux pour enfants dans les 1 500 structures de placement et de milieu ouvert (300 structures du secteur public, 1 200 du secteur associatif habilité) ;
- . assure le suivi éducatif des mineurs détenus en quartier des mineurs ou en établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) ;
- . contrôle et évalue l'ensemble des structures publiques et habilitées qui suivent des mineurs sous mandat judiciaire.

Au quotidien, les professionnels de la Protection judiciaire de la jeunesse mènent des actions d'éducation, d'insertion sociale, scolaire et professionnelle au bénéfice des jeunes sous mandat judiciaire, pénal ou civil, et de leur famille.

www.justice.gouv.fr



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Au sein de l'administration centrale du ministère de la Culture et de la Communication, le Service de la Coordination des Politiques Culturelles et de l'Innovation (SCPCI) coordonne les politiques de démocratisation culturelle en lien avec les direc-

tions générales thématiques, les Directions Régionales des Affaires Culturelles et les établissements publics sous tutelle.

Dans ce service, le Département de l'Éducation et du Développement Artistiques et Culturels (DEDAC) assure le pilotage des politiques interministérielles (éducation artistique et culturelle, handicap, jeunesse, justice, monde rural, santé, tourisme, politique de la ville...) en partenariat avec les départements ministériels impliqués dans le développement des publics de l'art et de la culture.

L'éducation artistique et culturelle et l'éducation aux médias, à l'information et la liberté d'expression sont des politiques prioritaires pour le ministère de la Culture. Dans ce cadre une attention particulière est portée aux publics les plus éloignés de l'offre artistique et culturelle, et notamment aux jeunes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Depuis 2015, le ministère de la Culture et de la Communication soutient la Maison des Journalistes ; ce partenariat constitue un élément central de la montée en puissance de cette politique d'éducation aux médias.

www.culturecommunication.gouv.fr

LA MAISON DES JOURNALISTES



La Maison des journalistes (MDJ) est une association loi 1901, située à Paris qui accueille et accompagne des journalistes contraints de fuir leur pays pour avoir voulu pratiquer une information libre. Il s'agit d'un lieu de résidence provisoire pour ces exilés, professionnels de l'information, un endroit pour se reconstruire et continuer la mobilisation en faveur de la liberté d'expression et la liberté de la presse.

www.maisondesjournalistes.org



CARTOONING FOR PEACE

Le 16 octobre 2006 au siège des Nations Unies à New York, Kofi Annan et Plantu réunissaient douze des plus grands dessinateurs de presse du monde autour d'un colloque intitulé « Désapprendre l'intolérance – Dessiner pour la paix ». De cette rencontre est né le projet *Cartooning for Peace / Dessins pour la Paix*, réseau international de dessinateurs de presse engagés à promouvoir une meilleure compréhension et un respect mutuel entre des populations de différentes cultures ou croyances, en utilisant le dessin de presse comme moyen d'expression d'un langage universel.

Depuis, l'activité de *Cartooning for Peace* n'a cessé de croître. L'association organise régulièrement des expositions de dessins de presse, des conférences autour de la liberté d'expression et des rencontres de dessinateurs avec le public, en France et à l'international.

Elle développe également diverses actions auprès des publics jeunes et scolaires.

Au delà de son message universel, *Cartooning for Peace* contribue également à la reconnaissance du travail journalistique des dessinateurs de presse, apportant soutien et conseil dans l'exercice de leur métier ainsi que protection aux dessinateurs de presse travaillant dans des contextes difficiles. *Cartooning for Peace* compte aujourd'hui plus de 120 dessinateurs de 51 nationalités, impliqués dans la promotion du dialogue et de la tolérance.

www.cartooningforpeace.org

Darline COTHIÈRE

Directrice

Lisa Viola ROSSI

Chargée de mission
Communication et Partenariats

LA MAISON DES JOURNALISTES

35, Rue Cauchy 75015 Paris - France

Tél. 01 40 60 04 06

Fax 01 40 60 66 92

projet.pjj@maisondesjournalistes.org

Suivez-nous sur :

www.maisondesjournalistes.org

www.loeildelexile.org

Facebook : **Maison des journalistes**

Twitter : **MDJournalistes**

Youtube : **mdjparis**

Vimeo : **maisondesjournalistes**

Google+ : **loeildelexile MDJ**



Nicolas MERLE

Chargé de mission

Département de l'éducation et du développement
artistiques et culturels

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION**

Secrétariat général/SCPCI
nicolas.merle@culture.gouv.fr
01 40 15 78 19

Carole SABOURREAU

Rédactrice-chargée de Projet Culture
Direction de la protection judiciaire de la jeunesse
Sous-direction des missions de protection judi-
ciaire et d'éducation (SDK)

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
carole.sabourreau@justice.gouv.fr
01 70 22 71 10



La Maison des journalistes
Mai 2016